



## ANIMATIONS DU CARNET DE DÉCOUVERTES 2022 APPEL À PROPOSITIONS – DOCUMENT DE CONSULTATION

---

### I. Sommaire

Contexte	p.1
Modalité de réponse	p.1
La construction du programme	p.3
Contact	p.4
Annexe 1 : Liste des ENS	p.5
Annexe 2 : Liste des sites EDF	p.6

---

### II. Contexte

Le CPIE est soumis depuis 2016 à une démarche de marchés à procédure adaptée (apparentée au code des marchés publics) pour l'élaboration de ses programmes d'actions.

Cet appel à propositions est établi pour le programme à destination du grand public du CPIE Béarn : le carnet de découvertes 2022.

Le carnet de découvertes contiendra une soixantaine d'animations dont la durée peut varier d'une demi-journée à 2 jours dans le cas d'une animation avec une nuitée.

Un équilibre de la répartition des sorties sera recherché entre **trois nouvelles thématiques** du carnet de découverte. Ces thématiques évoluent. Les sorties s'inscriront dans les trois grandes thématiques obligatoires suivantes :

- Biodiversité, paysages et patrimoines naturels
- Changement climatique, risques naturels et santé-environnement
- Transition écologique, développement durable et éco-citoyenneté

L'analyse des offres sera basée sur une notation de critères spécifiques, pondérée et hiérarchisée par ordre croissant d'importance.

Si vous êtes un lieu d'accueil, un site privé souhaitant accueillir une sortie (éco lieu, jardin, parcelle agricole,...etc.), n'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnées. Notre programme s'étend sur tout le Béarn, ces lieux sont une ressource précieuse pour nous et nos animateurs.

---

### III. Modalité de réponse

Les réponses sont attendues via le [formulaire de réponse](#) à remplir avec votre ou vos propositions. En cas de problème veuillez nous contacter.

LE FORMULAIRE DE RÉPONSE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉ JUSQU'AU MARDI 23 NOVEMBRE 2021 INCLUS.

Une proposition = Un formulaire à compléter

Les rubriques à renseigner sont les suivantes :

- Nom de la Structure
- Nom des structures partenaires
- Adresse mail (une seule fois)
- Numéro de téléphone (une seule fois)
- Titre de l'animation du carnet 2022
- Cocher la ou les thématiques de l'animation proposée
- Durée en jour (1/2, 1, 2)
- Dates proposées (de préférence en week-end, de février à novembre 2022)
- Horaires propices à l'animation
- Description détaillée de l'animation
- La forme de l'animation
- Le public visé
- Le niveau de difficulté(s)
- Nombre de personnes maximum (Sans mention spécifique de votre part les sorties proposées concernent un groupe, tout public jusqu'à 15 personnes)
- Âge minimum requis
- Matériels fournis
- Ce que devront apporter les participants
- Proposer un lieu
- Joindre le devis associé à l'animation avec votre numéro de SIRET, vos coordonnées, le titre de la sortie et la ou les dates proposées de l'animation.

Ci-dessous, la liste non exhaustive des sous-thèmes attendus qui peuvent être abordés lors de l'animation:

- 1 | Agriculture / Alimentation: modes de productions, agroécologie, permaculture
- 2 | Arbres / Forêts
- 3 | Déchets
- 4 | Eau / Systèmes aquatiques
- 5 | Éco-lieu / Écoconstruction
- 6 | Espèces 64
- 7 | Jardin / Biodiversité de proximité
- 8 | Milieux naturels / Faune / Flore (Hors espèces 64)
- 9 | Pollutions: lumineuse, eaux, sols, ...
- 10 | Risques : inondations, sismiques, santé
- 11 | Usages des plantes

Le CPIE Béarn s'est engagé, en partenariat avec l'ARS, dans la prévention sur les tiques. C'est pourquoi, il sera demandé systématiquement, quand le milieu accueillant la sortie s'y prête, que l'animateur puisse prendre quelques minutes en début d'animation pour faire de la prévention sur les tiques et les conduites à tenir. Une expo et des documents d'information sont disponibles sur simple demande. Le CPIE s'engage parallèlement à informer préventivement les participants, avant chaque sortie en listant les équipements adaptés afin de se protéger des tiques : vêtements longs par exemple et fournir des plaquettes explicatives.

**Si votre proposition est retenue, nous vous demanderons dans la semaine du 6 au 10 décembre 2021, les éléments suivants, afin de valider définitivement votre sortie :**

- un visuel (format JPEG ou PDF) associé à votre proposition. Il peut s'agir d'une photo, d'une image ou d'un dessin en mentionnant le nom de son auteur (crédit photo).
- une proposition de texte pour donner envie de participer à votre sortie (250 caractères maximum)
- votre logo si vous n'avez pas travaillé avec le CPIE Béarn en 2021 ou s'il a changé.
- un justificatif de votre assurance en responsabilité civile
- de nous retourner signée la charte du CPIE Béarn

Conformément à la Charte du CPIE Béarn, validée par l'assemblée générale du 14 juin 2017, toute personne qui souhaite travailler avec le CPIE Béarn doit y adhérer ([Charte du CPIE Béarn](#)).

Les modalités d'adhésions, validées par le conseil d'administration du CPIE Béarn, du 19 novembre 2020 et 13 janvier 2021, sont les suivantes :

Rémunération du membre*	Montant de l'adhésion	Contribution **du membre
De 0€ à 400€	10€	0%
De 401€ à 1000€	30€	5%
De 1001 à 5000€	50€	7%
> 5000€	100€	10%

\* rémunération totale annuelle (tous projets concernés) versée par le CPIE Béarn au membre.

\*\*% de la rémunération totale annuelle (tous projets concernés) versée par le CPIE Béarn au membre.

---

## IV. La construction du programme

Informations sur la procédure de sélection des offres d'animation proposées et des critères discriminants.

Après examen des offres, le CPIE Béarn élimine les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables.

Pour les offres d'animation éligibles, le jugement sera effectué selon les critères spécifiques suivants :

- Le pertinence et l'adéquation avec les thématiques et les sous-thématiques
- La localisation géographique
- Le caractère innovant

- Le prix de l'animation
- La précision et le détail dans la description du contenu de l'animation
- La possibilité d'inscription de l'animation dans le cadre d'évènements nationaux

La pondération des critères spécifiques et des sous-critères associés, est la suivante :

<b><u>Pertinence et adéquation avec les thématiques</u></b>	<b><u>30</u></b>
Emarger à plusieurs des trois grandes thématiques	15
Emarger à plusieurs sous-thématique	15
<b><u>Localisation géographique</u></b>	<b><u>25</u></b>
Choix d'un lieu prioritaire des partenaires	10
Variété/nouveauté des lieux proposés par rapport aux années précédentes	10
Possibilité de relocalisation dans un autre secteur du Béarn	5
<b><u>Le caractère innovant</u></b>	<b><u>15</u></b>
Originalité / créativité	5
Le caractère inédit	5
L'attractivité d'une prestation déjà proposée	5
<b><u>Le prix de l'animation (proportionnellement à sa durée)</u></b>	<b><u>15</u></b>
<b><u>Précision et le détail dans la description de l'animation</u></b>	<b><u>10</u></b>
Descriptif du contenu	5
Présentation des objectifs de l'animation	2,5
L'accessibilité de l'animation à tous les publics	2,5
<b><u>Possibilité d'inscription de l'animation dans le cadre d'évènement nationaux</u></b>	<b><u>5</u></b>

Au terme de l'examen du retour des propositions, en cas de non satisfaction des critères énoncés par le CPIE Béarn, une consultation supplémentaire pourra être mise en place.

Dans le cas où le choix entre des propositions similaires devrait être fait, la sélection se fera à partir des notes obtenues par ordre d'importance des critères spécifiques.

Le CPIE Béarn ne pourra pas donner suite à cette appel à propositions en cas de défection de nos partenaires financiers.

---

## V. Contact

Bénédicte Knafel-Maurin  
 Chargée de mission  
[cpiebearn@gmail.com](mailto:cpiebearn@gmail.com)  
 05 59 36 28 98  
 06 44 93 11 15

## VI. Annexe 1 : Liste des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Béarn

Nom du site	Habitat dominant	Communes
Vallon du Clamondé	Milieux aquatiques et humides	Arthez-de-Béarn/Mesplède
Tourbière de Mazerolles	Milieux aquatiques et humides	Boumourt/Cescou/Mazerolles
Saligue de Siros	Milieux aquatiques et humides	Siros
Coteaux secs de Las Hies	Milieux ouverts et semi-ouverts	Gan/Jurançon
Pelouses sèches de Garlin	Milieux ouverts et semi-ouverts	Burousse-Mendousse/Castetpugon/Gayon/Lespielle/Moncla
Saligue aux oiseaux	Milieux aquatiques et humides	Biron/Castetis
Domaine de Laàs	Milieux anthropisés	Laàs
Parc Naturel Urbain de Pau	Milieux anthropisés	Gelos/Pau/Jurançon/Billère/Lons/Lescar
Bois noir	Milieux boisés (sauf barthes, îles et saligues)	Eaux-Bonnes
Saligue de Baudreix	Milieux aquatiques et humides	Baudreix
Etang d'Uzein	Milieux aquatiques et humides	Bougarber/Lescar/Poey-de-Lescar/Sauvagnon/Uzein
Zone humide de l'Arlas	Milieux aquatiques et humides	Serres-Castet/Montardon
Arboretum de Payssas	Milieux anthropisés	Lasseube
Pelouses sèches de Lembeye	Milieux ouverts et semi-ouverts	Anoye/Arricau-Bordes/Cadillon/Castillon/Conchez-de-Béarn/Lespielle/Lembeye/Peyrelongue-Abos/Samsons-Lion
Tourbière de la plaine d'Ogeu	Milieux aquatiques et humides	Bescat/Buziet/Buzy
Bious-Artigues	Milieux ouverts et semi-ouverts	Laruns
Ile de la Glère	Milieux aquatiques et humides	Sauveterre-de-Béarn
Forêt des Crêtes blanches	Milieux boisés (sauf barthes, îles et saligues)	Béost/Eaux-Bonnes
Tourbière de l'Auga	Milieux aquatiques et humides	Louvie-Juzon/Sainte-Colome
Forêt de Bastard	Milieux boisés (sauf barthes, îles et saligues)	Pau
Tourbière du Larus	Milieux aquatiques et humides	Lucq-de-Béarn/Ogenne-Camptort
Forêt du Braca	Milieux boisés (sauf barthes, îles et saligues)	Arette
Marnière de Gan	Milieux rocheux	Gan
Landes de Sévignac	Milieux ouverts et semi-ouverts	Sévignacq
Zone humide de l'ousse des Bois	Milieux aquatiques et humides	Pau

---

## VII. Annexe 2 : Liste des sites EDF

- Centrale Sainte-Marie : située en centre ville d'Oloron, avec un espace de visite et des supports existants concernant les espèces migratrices.
- Centrale de Soeix. Intérêt : piégeage de Saumons avec Migradour et AAPPMMMA.
- Centrale de St Cricq
- Centrale d'Asasp : avec son barrage à Bedous.
- Centrale de Légugnon
- Centrale de baigts
- Centrale Baralet
- Centrale de Bedous
- Centrale d'Arudy
- Centrale de Puyoo
- Centrale de Castetarbe
- Centrale d'Esquit
- Centrale d'Eygun-Lescun
- Centrale de Baralet
- Centrale de Peilhou
- Centrale de Borce
- Centrale de la Forges d'Abel
- Centrale d'Estaens
- Centrale d'Anglus

Liste non exhaustive.